

Habilitation électrique B1, B1V, BR, BC, B2, B2V basse tension

Habilitation initiale OU recyclage
Pour exécutant électricien ou dirigeant d'opérations, travaux au voisinage

SENS Formation initiale

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

Du 02/11/2022 au 04/11/2022

Inscriptions du 09/05/2022 au 24/10/2022

>> Durées

- Durée indicative : 21 Heure(s)

- Durée totale : 21 h (dont 21 h en centre)

>> Effectif

De 3 à 11

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 420.00 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 89

Antenne de Sens

13 rue Raymond Poincaré

89100 SENS

>> Votre interlocuteur

Sylvie DESNOUES

Coordonnatrice

Tél. : 03 86 65 87 35

sylvie.desnoues@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 89

Lycée Joseph Fourier, 44 Boulevard

Lyautey, BP 80053

89010 AUXERRE

Tél. : 03 86 72 10 40

greta89.contact@ac-dijon.fr

Siret : 19890005200020

N° d'activité : 2689P000389

www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- Permettre au salarié de connaître et de maîtriser les prescriptions de sécurité selon la norme NFC 18-510 / A1 au regard de son activité professionnelle
- Intégrer la prévention des risques d'origine électrique pour les interventions effectuées sur des installations et équipements BT
- Permettre à l'employeur de délivrer à son salarié ou futur salarié le(s) titre(s) d'habilitation correspondant aux activités confiées

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique
- Posséder des compétences techniques en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle en entretien ou dépannage sur des installations et équipements électriques BT.
- Être capable de comprendre les consignes de sécurité

>> CONTENU

Théorie :

- Évaluation des risques : analyse des situations et retour des pratiques
- Risque électrique et prévention associée en fonction des zones de travail
- Équipement de protection individuelle et collective, leur fonction
- Principes et niveaux d'habilitation : limites de responsabilités
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

Pratique :

- Analyse des risques électriques
- Documents applicables et transmettre les informations
- Mise en oeuvre de procédure d'intervention et/ou de consignation
- Protection de zone de travail par obstacle ou isolation
- Compte-rendu des difficultés rencontrées
- Intervention en cas d'accident corporel ou d'incendie
- Réalisation des opérations électriques et diverses manoeuvres dans le domaine des tensions HT BT et TBT
- Opération de consignation

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
 - Interentreprise
 - En centre
 - Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap
- Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.*

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission après entretien

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de compétences

Habilitation B1 - B1V - B2 - B2V - BC - BR (en fonction des activités analysées en amont)

Attestation d'acquis + avis du formateur / niveau d'habilitation par l'employeur après épreuve théorique et pratique individuelle

>> INTERVENANT(E)(S)

Intervenants professionnels du domaine électrique, référencés par la CARSAT BFC

Habilitation électrique B1, B1V, BR, BC, B2, B2V basse tension

Habilitation initiale OU recyclage
Pour exécutant électricien ou dirigeant d'opérations, travaux au voisinage

AUXERRE Recyclage

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

- Session 1 : Du 06/07/2022 au
08/07/2022

Inscriptions fermées, contacter le centre

- Session 2 : Du 05/10/2022 au
07/10/2022

Inscriptions du 21/04/2022 au 23/09/2022

- Session 3 : Du 02/11/2022 au
04/11/2022

Inscriptions du 21/04/2022 au 21/10/2022

>> Durées

- Durée indicative : 11 Heure(s)
- Durée totale : 11 h (dont 11 h en centre)

>> Effectif

De 3 à 11

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 210.00 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 89
Antenne d'Auxerre - Site Fourier
44 boulevard Lyautey
89000 AUXERRE

>> Votre interlocuteur

Martine MAIGRE
Assistante de formation
Tél. : 03 86 72 03 22
martine.maigre@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 89
Lycée Joseph Fourier, 44 Boulevard
Lyautey, BP 80053
89010 AUXERRE
Tél. : 03 86 72 10 40
greta89.contact@ac-dijon.fr
Siret : 19890005200020
N° d'activité : 2689P000389
www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- Permettre au salarié de connaître et de maîtriser les prescriptions de sécurité selon la norme NFC 18-510 / A1 au regard de son activité professionnelle
- Intégrer la prévention des risques d'origine électrique pour les interventions effectuées sur des installations et équipements BT
- Permettre à l'employeur de délivrer à son salarié ou futur salarié le(s) titre(s) d'habilitation correspondant aux activités confiées

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique
- Posséder des compétences techniques en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle en entretien ou dépannage sur des installations et équipements électriques BT.
- Avoir déjà été habilité sur les mêmes habilitations selon la norme NFC 18-510 (préconisation INRS = recyclage tous les 3 ans minimum)
- Être capable de comprendre les consignes de sécurité

>> CONTENU

Théorie :

- Évaluation des risques : analyse des situations et retour des pratiques
- Risque électrique et prévention associée en fonction des zones de travail
- Équipement de protection individuelle et collective, leur fonction
- Principes et niveaux d'habilitation : limites de responsabilités
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

Pratique :

- Analyse des risques électriques
- Documents applicables et transmettre les informations
- Mise en oeuvre de procédure d'intervention et/ou de consignation
- Protection de zone de travail par obstacle ou isolation
- Compte-rendu des difficultés rencontrées
- Intervention en cas d'accident corporel ou d'incendie
- Réalisation des opérations électriques et diverses manoeuvres dans le domaine des tensions HT BT et TBT
- Opération de consignation

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
 - Interentreprise
 - En centre
 - Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap
- Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.*

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission après entretien

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de compétences

Habilitation B1 - B1V - B2 - B2V - BC - BR (en fonction des activités analysées en amont)

Attestation d'acquis + avis du formateur / niveau d'habilitation par l'employeur après épreuve théorique et pratique individuelle

>> INTERVENANT(E)(S)

Intervenants professionnels du domaine électrique, référencés par la CARSAT BFC

Habilitation électrique B1, B1V, BR, BC, B2, B2V basse tension

Habilitation initiale OU recyclage
Pour exécutant électricien ou dirigeant d'opérations, travaux au voisinage

AUXERRE Formation initiale

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

- Session 1 : Du 06/07/2022 au
08/07/2022

Inscriptions fermées, contacter le centre

- Session 2 : Du 05/10/2022 au
07/10/2022

Inscriptions du 21/04/2022 au 23/09/2022

- Session 3 : Du 02/11/2022 au
04/11/2022

Inscriptions du 21/04/2022 au 21/10/2022

>> Durées

- Durée indicative : 21 Heure(s)

- Durée totale : 21 h (dont 21 h en centre)

>> Effectif

De 3 à 11

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 420.00 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 89
Antenne d'Auxerre - Site Fourier
44 boulevard Lyautey
89000 AUXERRE

>> Votre interlocuteur

Martine MAIGRE
Assistante de formation
Tél. : 03 86 72 03 22
martine.maigre@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 89
Lycée Joseph Fourier, 44 Boulevard
Lyautey, BP 80053
89010 AUXERRE
Tél. : 03 86 72 10 40
greta89.contact@ac-dijon.fr
Siret : 19890005200020
N° d'activité : 2689P000389
www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- Permettre au salarié de connaître et de maîtriser les prescriptions de sécurité selon la norme NFC 18-510 / A1 au regard de son activité professionnelle
- Intégrer la prévention des risques d'origine électrique pour les interventions effectuées sur des installations et équipements BT
- Permettre à l'employeur de délivrer à son salarié ou futur salarié le(s) titre(s) d'habilitation correspondant aux activités confiées

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique
- Posséder des compétences techniques en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle en entretien ou dépannage sur des installations et équipements électriques BT.
- Être capable de comprendre les consignes de sécurité

>> CONTENU

Théorie :

- Évaluation des risques : analyse des situations et retour des pratiques
- Risque électrique et prévention associée en fonction des zones de travail
- Équipement de protection individuelle et collective, leur fonction
- Principes et niveaux d'habilitation : limites de responsabilités
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

Pratique :

- Analyse des risques électriques
- Documents applicables et transmettre les informations
- Mise en oeuvre de procédure d'intervention et/ou de consignation
- Protection de zone de travail par obstacle ou isolation
- Compte-rendu des difficultés rencontrées
- Intervention en cas d'accident corporel ou d'incendie
- Réalisation des opérations électriques et diverses manoeuvres dans le domaine des tensions HT BT et TBT
- Opération de consignation

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
- Interentreprise
- En centre
- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission après entretien

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de compétences

Habilitation B1 - B1V - B2 - B2V - BC - BR (en fonction des activités analysées en amont)

Attestation d'acquis + avis du formateur / niveau d'habilitation par l'employeur après épreuve théorique et pratique individuelle

>> INTERVENANT(E)(S)

Intervenants professionnels du domaine électrique, référencés par la CARSAT BFC